

Échos du Conseil Municipal



LES PRINCIPALES DÉCISIONS DE LA SÉANCE DU LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020

- **ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL**
- **DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL À DIVERSES COMMISSIONS ET FONCTIONS :**
 - Commission communale des impôts directs : établissement d'une liste de 16 commissaires titulaires et 16 commissaires suppléants. La désignation définitive relevant du directeur départemental des finances publiques.
 - Commission communale d'accessibilité : Eric GUEGUEN, Patrick POUPON, Hatice DEMIR, Frantz DASIVLA, Isabelle BARBEY, Karen LE CORRE
 - Élu référent à la sécurité routière : René BIZIEN
 - Correspondant défense : Damien JEGOU
 - Comité national d'action sociale : Marie Laure LE MEUR
 - Syndicat intercommunal de voirie de Rosporden : Patrick POUPON, Patrice MONOT
- **CRÉATION D'UN MARCHÉ HEBDOMADAIRE**

Le conseil municipal décide de la création, au bourg sur la place Jean Moulin, d'un marché d'approvisionnement alimentaire à compte du 13 septembre 2020. Ce dernier est confié en gestion à l'association du marché d'Ergué-Gabéric.
- **TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX**

Votez annuellement, les tarifs municipaux applicables à compter de septembre 2020 restent stables par rapport à 2019. Des tarifs d'occupation du domaine public sont également adoptés du fait de la création du marché.

• ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS

Les montants des sommes allouées s'établissent comme suit :

Sport	57 409€
Culture - Animation	11 721€
Solidarité	16 953€
Environnement	332€
Divers	800€
TOTAL	87 215€

• ECOLES PUBLIQUES DE QUIMPER ET D'ERGUÉ-GABÉRIC – PARTICIPATIONS CROISÉES

Pour l'année scolaire 2019-2020, ces sommes s'établissent comme suit :

- 424€ pour Quimper (8 Gabéricois sont accueillis dans les écoles de Quimper)
- 689€ pour Ergué-Gabéric (13 Quimpérois fréquentent les écoles d'Ergué-Gabéric)

• CONTRAT D'ASSOCIATION – ÉCOLE PRIVÉE – DOTATION 2020

Une dotation de 727,80€ par élève est attribuée, soit 157 932,60€ pour 217 élèves.

• FOYER TI AN DOURIC :

décision de perception du solde du loyer 2018 (60 000€).

• COMPTE RENDU DES DÉCISIONS DU MAIRE PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- 2020-100FF : tarifs de la programmation culturelle de L'Athéna – septembre – décembre 2020
- 2020-122FF : ouverture d'une ligne de trésorerie d'un an de 1 500 000€